

Procès-verbal de la réunion du Comité Départemental du Centenaire

Le 5 septembre 2013 à 14 heures 30, Monsieur Pascal MAILHOS, Préfet de la région Bourgogne, Préfet de la Côte-d'Or présidait la troisième réunion du comité départemental du centenaire, salle Carnot à la Préfecture de Côte d'Or.

Monsieur le Préfet ouvre la séance en remerciant les participants de leur présence.

Il a souhaité pour cette réunion la présence d'un journaliste du BIEN PUBLIC, représenté par Monsieur Frédéric JOLY, car l'ordre du jour prévoit l'annonce des décisions de labellisation prises par la Mission du centenaire.

Tous les dossiers transmis par le comité départemental du centenaire n'ont pas été labellisés mais les projets qui n'ont pas reçu le label ne sont pas pour autant rejetés, ils sont simplement ajournés.

Il conviendra donc de les réexaminer afin de leur donner une deuxième chance.

Avant de passer au premier point de l'ordre du jour, Monsieur le Préfet tient à annoncer que l'association des maires de Côte-d'Or a désigné Monsieur Noël BERNARD, conseiller général, maire de Genlis pour la représenter auprès du Comité Départemental.

Il accueille également avec plaisir, Madame Françoise ELLOY, présidente de l'association Union pour la Coopération Bourgogne Rhénanie-Palatinat. Cette dernière qui aura à organiser en 2014 un congrès franco-allemand, a toute sa place au sein du Comité départemental.

Monsieur le Préfet poursuit en indiquant que le 1^{er} août 2013, il a été destinataire d'une correspondance de la Mission du Centenaire qui l'informait de sa décision d'accorder le label Centenaire aux projets présentés par les villes de Beaune et Dijon.

Les projets portés par les villes de Châtillon-sur-Seine et Montbard, insuffisamment développés en l'état, ont été ajournés.

Une nouvelle vague de labellisation est prévue pour le début de l'année 2014.

S'il y a lieu de se réjouir pour les villes labellisées, il faut reprendre et approfondir les projets ajournés pour les présenter à labellisation au début de l'année prochaine.

Monsieur le Préfet avant de donner la parole aux deux porteurs de projets labellisés détaille rapidement les projets qui ont obtenu le label dans les trois autres départements de la région :

Dans la Nièvre, un seul projet labellisé : celui du Chœur Capriccio qui consiste à faire interpréter l'oratorio «1918, l'homme qui titubait dans la guerre » par le Chœur Capriccio et deux chorales étrangères, l'une allemande, l'autre anglaise.

Les scolaires de Nevers seront invités à participer à tout un ensemble de projets pédagogiques à partir de cet oratorio.

En Saône et Loire quatre projets ont été labellisés :

- 1914 : le 134^{ième} régiment d'infanterie de Mâcon dans la tourmente : projet de la ville de Mâcon (ensemble d'exposition thématique, conférences, projections, théâtre, offres pédagogiques, mise en valeur du patrimoine).

- les Mômes du centenaire : porté par la ville de Gueugnon (exposition, ciné-club, lectures, théâtre, éditions, mis en valeur du patrimoine).

- Information, communication et état d'esprit en Saône-et-Loire en 1914 et durant la guerre : projet du conseil général et des archives départementales (ensemble d'expositions thématiques, offre pédagogique, créations artistiques, théâtre, conférences, numérisation et collecte d'archives...)

- Mémoire de coquelicots : de l'association « Histoire, Collection, Passion » comprenant un spectacle vivant et des expositions sur les poilus artistes pendant la Grande Guerre.

Enfin, dans l'Yonne, deux projets ont reçu le label :

- Une exposition de répliques d'avions de 1914-1918 accompagnée de toute une série d'actions mémoire (défilés...) organisées par une association de collectionneurs.

- Un colloque proposé par l'association ADIAMOS-89 sous le titre « L'Yonne pendant la guerre de 1914-1918 » le samedi 30 novembre 2013 au théâtre municipal.

En accompagnement du colloque : deux représentations théâtrales (Le cabaret de la Grande Guerre) les 13 et 14 novembre 2013 et une exposition d'affiches provenant de collections privées sur le thème de la grande guerre.

Monsieur le Préfet conclut donc, qu'à ce stade, avec les deux projets de Côte-d'Or, la région Bourgogne compte neuf projets labellisés.

Il passe ensuite la parole à Madame Elizabeth REVEL afin qu'elle donne des détails sur le vaste projet de la ville de Dijon qui a déjà été présenté au cours de la précédente réunion.

Madame REVEL tient tout d'abord à remercier le comité départemental et les services de l'O.N.A.C. pour l'aide apportée à la constitution du dossier de la ville de Dijon.

Elle tient à féliciter également la ville de Beaune avec laquelle un travail en commun pourrait peut-être voir le jour au cours des années à venir.

Dijon a la chance de concentrer un monde associatif dense et très actif, un patrimoine très riche et des ressources vives dans ses services.

Le thème choisi « De la Mémoire à l'Histoire, Dijon pendant la Première Guerre Mondiale », révèle l'objectif que poursuit la ville de Dijon de transmettre la mémoire de la guerre 1914-1918 aux jeunes générations.

C'est pourquoi les scolaires seront largement associés dans le cadre du projet éducatif global.

La ville de Dijon espère que la variété des initiatives proposées intéressera les dijonnais et qu'elles attireront également les touristes.

Le projet de la ville de Dijon se déroulera sur les cinq années de 2014 à 2018 et permettra une mise en valeur de sites comme le cimetière des Péjoces qui comprend un important carré militaire avec des tombes françaises mais aussi russes et allemandes.

Monsieur Till MEYER, consul honoraire d'Allemagne sera naturellement associé aux initiatives qui concerneront ce site.

Un deuxième lieu emblématique jouera également un rôle important : le fort de la Motte Giron qui est actuellement en cours de rénovation grâce à un chargé de mission enthousiaste et la participation des élèves du lycée des Marcs d'Or.

Le site du fort proposera aux jeunes des expositions et des ateliers.

En 2014, le thème des journées du Patrimoine sera la cuisine et les ingrédients.

Dijon déclinera ce thème sur l'alimentation en 1914 avec notamment un focus sur le repas du Poilu.

La ville de Dijon dispose également d'un personnel compétent et motivé aux archives municipales qui de chargera de la collecte et de la numérisation de documents de la guerre 1914-1918 dans le cadre d'un projet national de numérisation.

Plusieurs expositions sont également prévues.

La bibliothèque municipale présentera ponctuellement des documents originaux fort peu, voire jamais, présentés au public.

Des propositions de lectures seront à la disposition de tous les usagers de ladite bibliothèque.

Le Jardin des Sciences proposera aux jeunes une exposition sur l'animal en guerre.

Le musée de la Vie Bourguignonne fera découvrir à ses visiteurs la vie des dijonnais pendant la Grande Guerre à l'aide de cartes postales, objets, courriers, documents relatifs aux professions de soins et de santé dans les hôpitaux militaires....

La ville aimerait également développer un projet conjoint avec la Base Aérienne 102 qui a accueilli le capitaine GUYNEMER et porte son nom.

Enfin, une grande collecte d'objets sera organisée à Dijon, voire le Grand Dijon. Ces objets seront photographiés et numérisés avant d'être restitués à leurs propriétaires.

Monsieur le Préfet remercie Madame REVEL et passe la parole à Monsieur ROUX pour la ville de Beaune.

Monsieur ROUX annonce que son propos sera très synthétique puisqu'il a déjà eu l'occasion de détailler le programme des actions que la ville de Beaune va initier à partir de novembre 2013 jusqu'en novembre 2018.

Il souhaite en préambule, remercier monsieur le Préfet de son aide et de son soutien ainsi que les services de l'O.N.A.C. et la base aérienne 102.

Il associe à ces remerciements Madame JOLY et Monsieur CLUZEAU, conseillers pédagogiques ainsi que le BIEN PUBLIC.

La ville de Beaune a plusieurs atouts que la ville tient à mettre en valeur à cette occasion, qu'il s'agisse de sites (ancien camp américain), de personnalités (Louis Joseph BOURGOGNE, Auguste DUBOIS) ou d'entités comme le 16^{ième} régiment de chasseurs à cheval.

Tous ces atouts seront utilisés pour lancer un appel aux dons de documents sur la vie à Beaune et les prémices de la guerre.

Un important projet pédagogique sera mis en place et touchera toute la communauté d'agglomération de Beaune soit 54 communes.

Des conférences, des rencontres, des commémorations... ponctueront les cinq années à venir et permettront aux beunois de découvrir le visage de leur ville pendant la Grande Guerre.

L'aspect militaire ne sera pas oublié, avec la présentation d'uniformes et leur évolution.

Le service des archives de Beaune qui dispose d'un fond documentaire important participera largement.

Le jumelage de la ville de Beaune avec Bensheim sera mis en valeur et des contacts positifs ont été pris avec le monde combattant allemand.

Chaque année, une manifestation sera organisée avec la présence d'une délégation.

Monsieur le Préfet tient à insister sur la dimension jeunesse qui est, à son avis, absolument primordiale.

Il est important que toutes les manifestations qui seront organisées soient accessibles aux jeunes.

La Première Guerre Mondiale est très éloignée dans le temps pour eux et ils ont bien du mal à imaginer que deux pays de la communauté européenne aient pu entrer en guerre sur une aussi longue période.

Il est donc capital de toucher la jeunesse non pour attiser un quelconque sentiment de « revanche » mais pour leur faire comprendre le contexte de l'époque, la vie au front et à l'arrière en ville ou à la campagne....

Il faut aussi qu'ils comprennent certains mots comme « gueules cassées » qui n'ont pas grand sens pour eux et qu'ils appréhendent les souffrances psychologiques et physiques des poilus.

Ce premier conflit mondial a entraîné un profond bouleversement de la société française.

Inclus dans un passé qui sert de base à notre vie actuelle, le monde d'aujourd'hui ne se comprend que si l'on comprend la guerre 1914-1918.

Aussi, monsieur le Préfet tient à préciser qu'il participera à toutes les manifestations qui poursuivront cet objectif.

Il ajoute que si nous organisons de belles commémorations ou des recueils de documentation aussi importants soient-ils, mais sans impact sur la jeunesse, alors nous aurons raté notre cible.

Les jeunes doivent avoir retenu qu'il leur appartient de transmettre le flambeau aux générations futures et s'imprégner de la notion de devoir de Mémoire, collectif, familial ou local.

La parole est ensuite donnée à Madame BOURGUIGNON, inspectrice de l'Education Nationale qui précise que le projet pédagogique de Beaune implique toutes les classes du premier degré et a nécessité un gros travail de préparation.

Elle demande à Madame JOLY, conseillère pédagogique qui a travaillé sur ce projet avec Monsieur CLUZEAU de le présenter.

Madame JOLY en tant qu'enfant de militaire est particulièrement sensibilisée au devoir de Mémoire.

Le projet en question se décline en plusieurs possibilités proposées au choix des enseignants et de leurs élèves.

- Tout d'abord, le projet Alphonse FLEUTELOT. Ce dernier est un poilu de Beaune et il a écrit de nombreuses lettres à son épouse.

Trente-six lettres ont été retenues et sont destinées à être lues par les élèves puis générer un travail de recherche sur la vie du poilu, de son l'épouse, la correspondance scolaire, entre écoles

Ce travail expérimenté par des élèves de CM2 de l'école des Blanches-Fleurs qui ont ainsi exploré de multiples domaines (Histoire, recherche, travail de la langue, dessin, peinture....) est transposable à d'autres classes.

- Un travail sur les monuments aux morts et les noms qui y sont gravés peut aussi être choisi par les enseignants.

- Le concours des Petits Artistes de Mémoire est également une alternative.

- Enfin, dans le cadre de RECREART qui prévoit qu'un artiste travaille avec des enseignants pendant quinze heures autour d'un thème, un travail va être effectué par des élèves de CM2 sur les commémorations de la guerre 1914-1918 sur le thème « Histoire de se Souvenir ».

Monsieur le Préfet remercie Madame JOLY et ne peut qu'inciter les services de l'Education Nationale à étendre ces projets sur tout le département.

Toutes ces pratiques sont transférables d'une commune à l'autre et le travail sur les monuments aux Morts peut intéresser les jeunes de tous niveaux.

Monsieur le Préfet rappelle ensuite que les porteurs de projets labellisés peuvent solliciter une aide financière en déposant un dossier auprès de la Missions, dossier indépendant du dossier de labellisation.

Il faut donc que les villes se déclarent rapidement si elles souhaitent demander une aide financière.

Les instructions de la Mission n'étant pas encore parvenues en Préfecture, les villes de Beaune et Dijon, qui souhaitent déposer une demande de subvention seront informées ultérieurement.

En ce qui concerne la deuxième vague de labellisation prévue pour début 2014, il conviendrait que les nouveaux dossiers soient déposés rapidement en l'attente d'instructions plus précises.

Les villes de Montbard et Châtillon-sur-Seine peuvent compléter leurs dossiers afin de les soumettre à nouveau.

Une stratégie de communication doit être élaborée en cohésion avec les organes de Presse, l'O.N.A.C. et la cellule communication de la Préfecture représentée par Mademoiselle HERMIER.

Monsieur le Préfet tient à souligner qu'il y aura certainement de nombreux projets soit qui ne solliciteront pas, soit qui n'obtiendront pas la labellisation.
Pour autant, ils existent et devront figurer dans le programme départemental.

Madame REVEL tient à souligner que les dossiers de demande de labellisation demandent un gros travail de préparation et souhaiterait en conséquence un peu plus de fluidité dans l'information donnée par la Mission.

Par exemple, si des projets annexes devaient se greffer sur les projets labellisés, convient-il de continuer à alimenter les fiches remplies par action labellisée ?

Monsieur le Préfet estime que s'agissant d'un complément à un projet labellisé, il faut en effet le signaler à la Mission.

Mademoiselle HERMIER prend la parole en rappelant que le BIEN PUBLIC souhaite être un partenaire à part entière du comité départemental.

Monsieur JOLY, journaliste, présent à cette réunion, est chargé de cette mission.

Les modalités sont à définir (création d'un numéro spécial, d'un jeu concours....).

Monsieur ROUX souhaite la création d'un calendrier des manifestations organisées dans le département pour que les jeunes puissent avoir une bonne connaissance de toutes les initiatives auxquelles ils peuvent participer.

Monsieur le Préfet répond qu'il existe déjà une ébauche de programme qui ne demande qu'à être complétée par année.

Le cas échéant, il conviendrait d'organiser des réunions ponctuelles pour éviter que d'importantes initiatives aient lieu en même temps afin que le programme s'étaie harmonieusement sur les quatre années.

Monsieur Till MEYER demande si une cérémonie de lancement des commémorations est prévue.

Monsieur le Préfet répond que nous serons tributaires des commémorations nationales. Néanmoins, rien ne nous interdit de décider qu'il y a des moments particuliers qu'il pourrait être utile de souligner.

Les commémorations classiques, dans les années à venir, sortiront de leur cadre habituel.

Le président de la République annoncera dans les jours précédant le 11 novembre la liste des projets labellisés par la Mission du Centenaire.

Monsieur ROUX tient à préciser que la ville de Beaune va mettre en place des parrainages de tombes de soldats de la guerre 1914-1918 par des jeunes pour prolonger le devoir de Mémoire en dehors des cérémonies traditionnelles.

Monsieur le Préfet remercie monsieur ROUX de cette information. Cette initiative s'inscrit dans l'objectif de la transmission de la Mémoire.

Aucun autre participant n'ayant souhaité prendre la parole, monsieur le Préfet les remercie et clôt la séance à 15 heures 30.

Le Préfet,